

SOCIETE DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA COTE D'IVOIRE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 4 500 000 000 FCFA
Siège Social : 1, Avenue Christiani Treichville ABIDJAN 01 BP 1843
R.C.C.M. : CI-Abj-03-2026-M-20143

AVIS DE CONVOCATION

La Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI) informe ses actionnaires qu'une Assemblée Générale Ordinaire aura lieu à **l'Espace CRYSTAL sis à Abidjan Zone 4C, le mardi 30 juin 2026 à 08h30**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation (i) du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche des affaires de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, (ii) du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et (iii) des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et approbation des comptes sociaux de l'exercice ;
2. Quitus aux administrateurs ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
4. Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux Articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, vote sur lesdites conventions ;
5. Renouvellement des mandats d'Administrateurs;
6. Fixation du montant global de la rémunération allouée aux administrateurs ;
7. Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents prévus par la loi seront tenus à la disposition des actionnaires, tous les jours ouvrables de 08h30 à 13h00, quinze (15) jours avant l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la SODECI sis à Treichville 1 Avenue rue Christiani ainsi que sur le site **www.sodeci.ci**, soit du **9 au 29 juin 2026**.

Le détenteur d'un pouvoir doit être muni de la photocopie de la pièce d'identité (CNI, passeport, attestation d'identité, carte consulaire, permis de conduire) de la personne qu'il représente.

Le présent communiqué tient lieu de convocation individuelle.

Le Président du Conseil d'Administration


